

# NOTRE ACTIVITÉ 2018



[www.lerelais.asso.fr](http://www.lerelais.asso.fr)

Les Gens du voyage sont des Français qui ont choisi un mode de vie itinérant ou semi-itinérant. Ils représentent environ 500 000 personnes en France. L'association Le Relais Gens du voyage se donne pour objectif de favoriser la cohabitation positive entre Voyageurs et Sédentaires et l'accès au droit commun pour tous.

<b>LE MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>3</b>
<b>SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 2017</b>	<b>4</b>
<b>★ ORIENTATION N°1 : ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE</b>	<b>9</b>
Accueil, domiciliation et réexpédition du courrier	9
Accompagnement social individuel et collectif	10
Accompagnement préalable à l'emploi	12
L'Animation au Relais	14
<b>★ ORIENTATION N°2 : ACCOMPAGNER DES PROJETS COLLECTIFS</b>	<b>16</b>
Accompagnement à la scolarisation – transport scolaire	16
Le travail partenarial au Relais	18
<b>★ ORIENTATION N°3 : CITOYENNETÉ ET MOBILISATION DES PARTENAIRES</b>	<b>20</b>
Dynamisation sociale	20
Relation sur le territoire	20
Échanges de connaissances	21
Information grand public	21
<b>NOTRE DÉMARCHE RSE</b>	<b>22</b>
<b>BILAN FINANCIER</b>	<b>23</b>



L'année 2018 est marquée par l'approbation du schéma départemental des gens du voyage pour la période 2018 - 2024. Présent aux réunions de travail et aux différentes commissions, Le Relais a contribué à l'élaboration de cet outil. Un de ses intérêts est qu'il n'est pas figé. Il évoluera en fonction des avancées réglementaires, des initiatives locales, des contributions et de l'apport des voyageurs. Le Relais sera présent bien sûr dans les domaines où il est référent : l'accès au droit, la santé, la scolarisation mais aussi dans tous les projets qui ont pour but de faciliter le mieux vivre ensemble, « pour développer les actions socio-éducatives en privilégiant une orientation vers le droit commun ». (Extrait du schéma).

Le Relais, Centre Social a participé au rapprochement avec les autres Centres socioculturels du département. Sous l'égide de la Fédération des centres sociaux et socioculturels du 44, cette coopération deviendra plus opérationnelle avec la rédaction de conventions entre centres pour faciliter et développer l'accueil commun des voyageurs et des sédentaires.

L'année 2018 a vu la mise en place de rencontres avec les autres associations qui œuvrent auprès des gens du voyage que sont les SRI, Les Forges, l'ADGVC et Adelis. Elles ont permis une meilleure connaissance de nos missions respectives et apporté le sentiment de partager les mêmes diagnostics et les mêmes valeurs.

L'année 2019, sera déterminante pour Le Relais. C'est l'année de renouvellement des projets sociaux mini aires et grandes aires d'accueil agréés par la CAF pour les quatre prochaines années. La démarche est ambitieuse parce qu'elle est globale. Elle va mobiliser les salariés et les administrateurs. Ceux-ci iront à la rencontre des communautés de communes et communautés d'agglomération, compétentes pour gérer les aires d'accueil depuis la loi NOTRe de 2015. Les objectifs : présenter l'association aux dirigeants politiques, apporter une meilleure lisibilité de nos actions, écouter leurs remarques. Les dossiers seront nourris par les préconisations des salariés et des différents partenaires, par les remontées d'information provenant notamment du Café Relais Itinérant, véritable outil de recueil de paroles des voyageurs.

Le chemin est tracé mais la route est encore longue. A cette heure où monte une vague de violence et d'intolérance dans le pays, les préjugés sont encore tenaces. Le Relais en est souvent tristement le témoin. Heureusement, il peut compter sur une équipe de salariés bien organisée et très motivée ainsi que de bénévoles dont le cercle ouvert, ne demande qu'à être agrandi.

**Bertrand Dantec**

*Président du conseil d'administration*

## Les personnes accueillies et accompagnées au Relais

En 2018, nous avons accueilli **3 127 adultes** et enfants. **876 ménages sont domiciliés** au Relais et les autres auprès des Services régionaux aux itinérants (SRI), dans un Centre communal d'action sociale (CCAS) ou hors Loire-Atlantique.

**En 2018 le Relais maintient le cap avec 3 127 personnes accompagnées.**

### Au siège à Bouguenais :

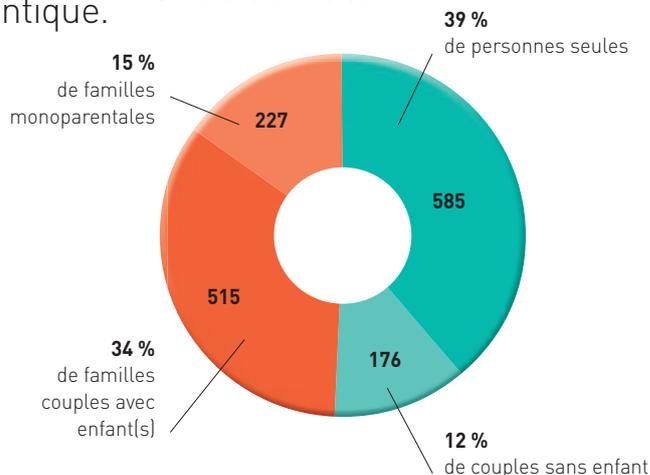
- **919 ménages rencontrés** composés de **2 524 personnes** dont :
  - **1 334 adultes**
  - **1 190 enfants**

### A l'antenne de Saint-Nazaire :

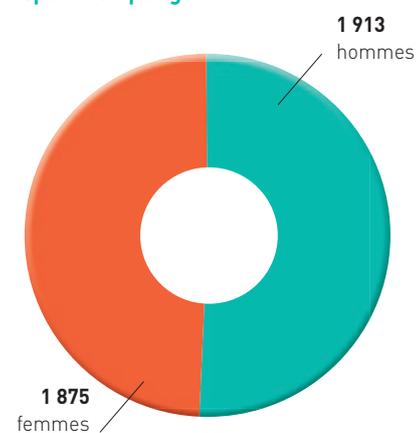
- **227 ménages rencontrés** composés de **603 personnes** dont :
  - **343 adultes**
  - **260 enfants**

### LES PROFILS

#### Situations familiales



#### Répartition par genre



### Les ressources des ménages

**74 % des ménages rencontrés\* sont allocataires du RSA.** Il est souvent cumulé avec les revenus d'une activité professionnelle.

**Tous les allocataires du RSA sont aussi bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU).**

\*ménages rencontrés : 1138

Ressource	Nb de ménages
RSA	585
RSA + Activité professionnelle	264
RSA + Retraite	1
RSA + Allocation adulte handicapé	3
<b>Total</b>	<b>853</b>

# Le territoire

Le Relais intervient auprès des **ménages qui stationnent en Loire-Atlantique** :

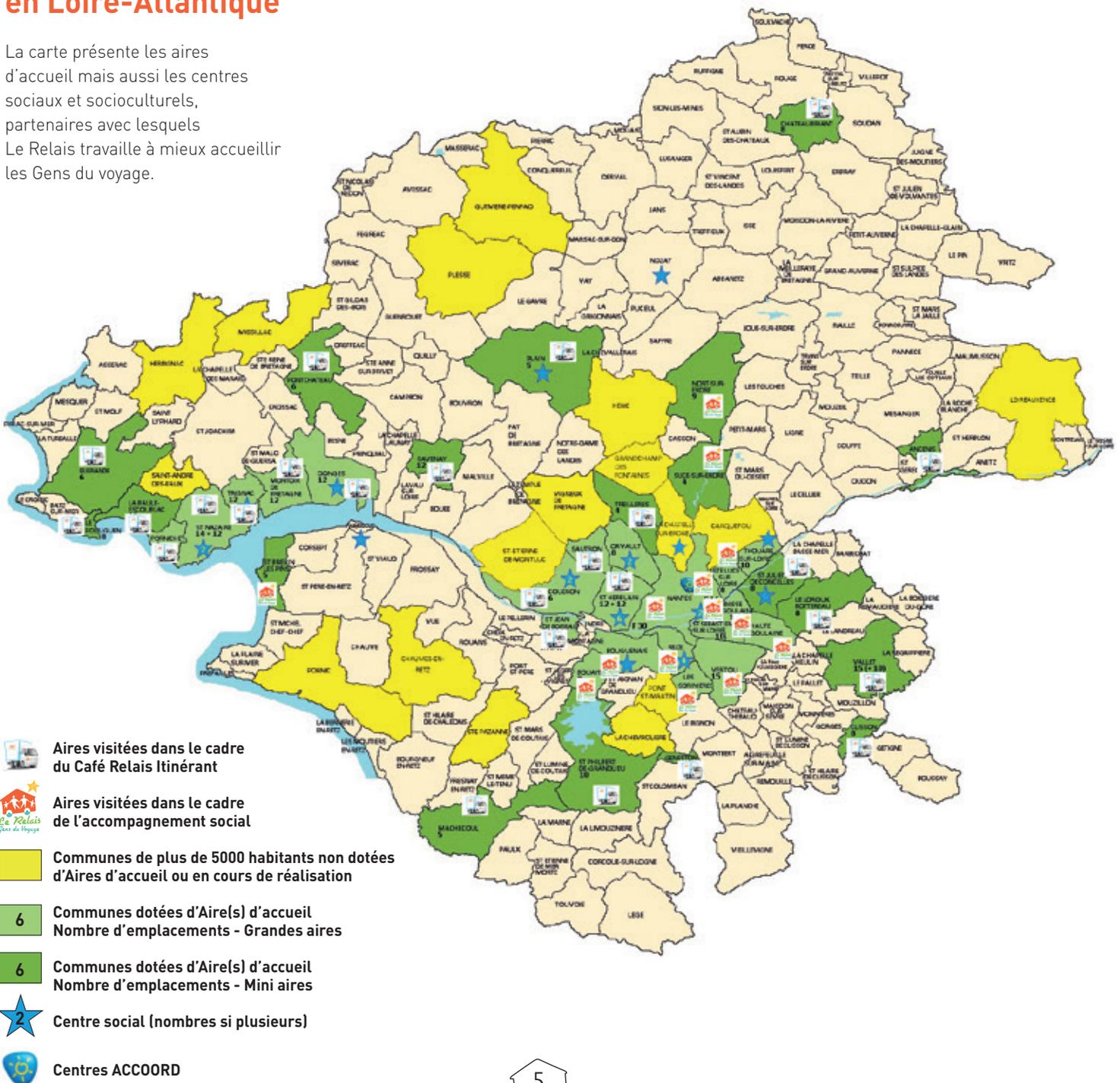
- sur les **42 aires d'accueil aménagées** dans **40 communes du département** (420 emplacements)
- sur les **aires de passage désignées** par les communes
- sur les **terrains privés**
- sur les **terrains familiaux** mis à disposition par les communes
- sur des **aires non réglementées**, en itinérance « de proximité » en raison de la pénurie d'emplacements ou pour des questions économiques.

Le Relais est agréé centre social par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Loire-Atlantique à travers deux projets sociaux :

- Le projet **grandes aires** sur **22 communes** des métropoles Nantes et Saint-Nazaire
- le projet **mini aires** sur **18 communes** en zone diffuse.

## Les aires d'accueil réglementées en Loire-Atlantique

La carte présente les aires d'accueil mais aussi les centres sociaux et socioculturels, partenaires avec lesquels Le Relais travaille à mieux accueillir les Gens du voyage.



## Recueillir la parole des Voyageurs



Terrain de grand passage  
de Trignac, juillet 2018

### Paroles et paroles, plus que des mots !

Le Relais se donne pour mission de recueillir la parole des Voyageurs sur les lieux de stationnement et dans ses locaux. Ce sont souvent les mêmes doléances qui reviennent chez les personnes interrogées. Manque de place sur les aires d'accueil, vétusté des équipements, sont souvent les premières plaintes des Voyageurs. En 2018, toutes les aires du département ont été visitées par les équipes du Relais que ce soit dans le cadre du Café Relais Itinérant, de l'animation ou encore dans celui de l'accueil et l'accompagnement social.

### Questionner l'action du Relais ? Suivez ses projets !

En 2019, Le Relais va renouveler ses projets sociaux en vue d'agrément auprès de la CAF pour les 4 prochaines années. Ce recueil de paroles nous permet de nous repositionner quant à nos actions et va nous permettre d'élaborer de nouveaux projets sociaux au plus proche des besoins des habitants des aires d'accueil du département, que ces aires se situent au sein des métropoles telles que Nantes et Saint-Nazaire ou en zones diffuses. Notre responsabilité est de porter la parole, les demandes et aspirations des personnes qui nous font confiance au quotidien et ce, depuis plus de 50 ans.



les sanitaires font partie des  
principales plaintes des habi-  
tants des aires d'accueil

## Que faire de ces paroles ? une gazette et une chaîne YouTube !

Le Relais a décidé cette année de transmettre le plus directement et le plus fidèlement possible les aspirations des Voyageurs aux élus et techniciens des communautés de communes. C'est en multipliant les supports de communication et les rencontres que nos équipes pourront faire prendre conscience des réels besoins des familles qui résident en Loire-Atlantique et faire reconnaître le statut d'habitant à part entière des Voyageurs. A cet effet une gazette a été créée. Elle reprend les paroles des voyageurs ainsi que nos observations. Une chaîne YouTube a aussi été créée. Elle sera régulièrement alimentée en reportages.



## Le Café Relais Itinérant

Mis en place en 2017, le café Relais Itinérant a visité toutes les aires d'accueil du département. Devenu un outil indispensable, il nous permet de réaliser un diagnostic des conditions de vie sur les aires d'accueil. Que ce soit sur l'habitat, l'accès aux droits, les services aux personnes résidant sur les aires ou encore sur l'emploi, cet outil nous permet d'être au plus près des réalités des voyageurs de Loire Atlantique. Il permet enfin à l'association d'apporter un soutien ou un éclairage aux municipalités qui nous sollicitent afin de leurs transmettre les besoins des Voyageurs.

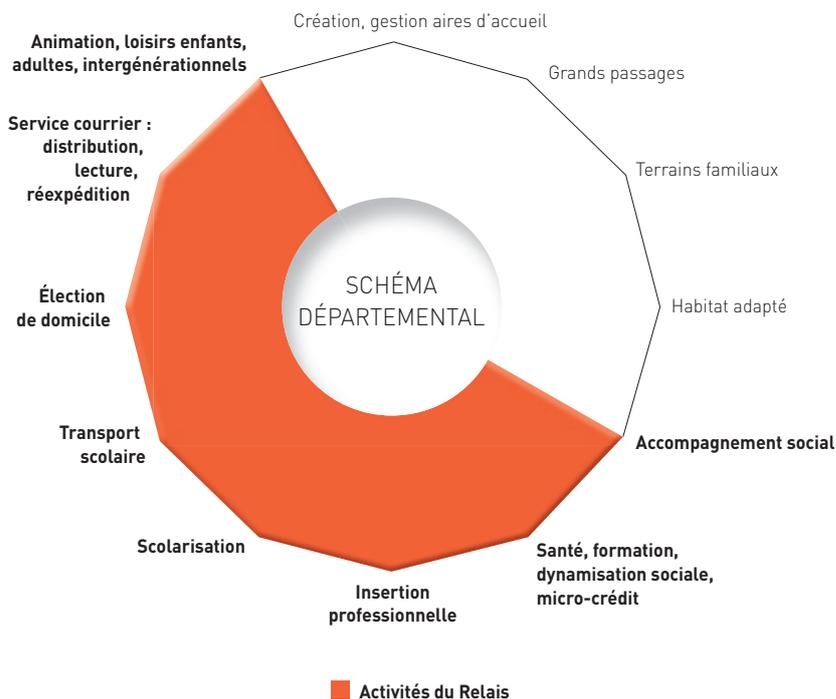


## Nos domaines d'expertise dans le cadre du schéma départemental

Le Relais est associé à l'élaboration du schéma départemental d'accueil des Gens du voyage.

Ce document prescrit les aires d'accueil à réaliser et à réhabiliter, leur destination, leur capacité et les communes d'implantation.

Il définit également la nature des actions à caractère social nécessaires aux populations concernées. Voir roue des compétences ci-contre.



## Des hommes et des femmes engagés



### Le conseil d'administration

Le CA est composé de 8 membres.

Bertrand Dantec – **Président**

Alain Chaussy – **Trésorier**

Dominique Chenantais – **Administrateur**

Lionel Cort – **Administrateur**

Gérald Grandmougin – **Administrateur**

Réné Legrain – **Administrateur**

Christiane Moriceau – **Secrétaire**

Georges Voileau – **Administrateur**

### Les salarié.e.s

L'équipe est composée de **19 personnes** exerçant **9 métiers** ayant pour leitmotiv la médiation que ce soit avec les institutions ou avec les voyageurs de Loire atlantique.

**Directrice** : Noro Rasoamiarandray

#### Accueil – élection de domicile – administratif – courrier

Laurence Jouffry – Guérin – secrétaire administrative et comptable

Rosine Bacle – agent d'accueil

Marina Grieco – secrétaire administrative et sociale

Mathilde Prévot – conseillère ESF

#### Accompagnement – Animation socioéducative

Camille Viaud – animatrice socioéducative

Sylvie Mazeau – animatrice loisirs, conductrice transport scolaire

Bernard Brohan – accompagnateur transport scolaire

Sofiane Fofana – conducteur transport scolaire, animateur loisirs

Romain Even – animateur socio-éducatif

#### Référentes sociales et emploi

Karen Forget – assistante sociale

Sylvie Poitevin – éducatrice spécialisée

Pascale Van Twembeke – assistante sociale

Mathilde Prévot – conseillère ESF *remplaçante de Isabelle Kozlowski*

Eloise Baudry – conseillère ESF

Audrey Couraud – conseillère ESF

Christelle Bertho – conseillère en insertion professionnelle

#### Études et communication

Julien Sellenet – chargé de communication

## Nos financeurs

#### Le Département de Loire-Atlantique,

au départ pour assurer l'accompagnement social des Gens du voyage stationnés sur les aires d'accueil réglementées du département. Il se poursuit quel que soit le lieu de stationnement.

#### La CAF de Loire-Atlantique sur 5 axes :

- 1 projet social sur les grandes aires d'accueil de Nantes et Saint-Nazaire
- 1 projet social sur les mini aires d'accueil hors grandes métropoles
- 1 projet jeunesse et territoires
- 1 projet de soutien à la parentalité
- 1 accueil de loisirs sans hébergement

**La Ville de Nantes** pour le transport scolaire sur le secteur Est et les animations loisirs.

#### La CARSAT

pour les actions visant à rompre l'isolement des personnes âgées de plus de 60 ans.

#### La conférence des financeurs,

co-présidée par le Département de Loire-Atlantique et Nantes Métropole, avec des crédits de la Caisse Nationale de Solidarité pour la prévention de la perte d'autonomie des plus de 60 ans vivant à domicile.

## ORIENTATION 1 : ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE

### Accueil, domiciliation et réexpédition du courrier

Au cours de l'année 2018, près de **3 127 usagers** ont été en contact à une ou plusieurs reprises avec Le Relais. **La domiciliation et l'aide à la lecture** sont véritablement **la porte d'entrée vers l'accès aux droits et à la citoyenneté.**

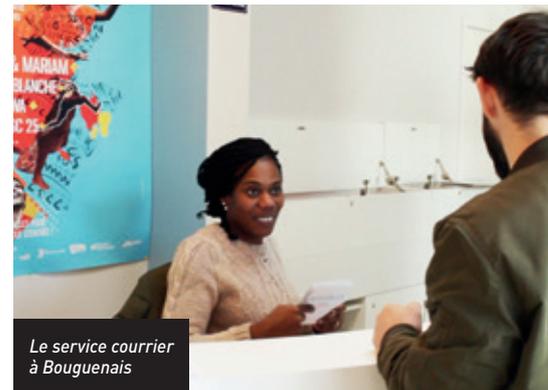
#### Accompagnement à la lecture et aux démarches administratives

Les salariés du Relais restent disponibles pour aider à la lecture et à la compréhension de courriers des Voyageurs. Depuis cette année, une référente sociale participe le lundi et le vendredi à l'accueil courrier de Bouguenais, ce qui a amélioré la qualité de service et le temps d'attente pour les usagers. L'accueil a été réaménagé en 2018 pour le confort des personnes reçues et la confidentialité des échanges au service courrier. Enfin, le Relais dispose du **label de facilitateur numérique** décerné par la Caisse d'allocations familiales ce qui permet d'accompagner la dématérialisation des démarches administratives.

Les aires d'accueil sont des équipements publics à destination des Gens du voyage. Ils ne peuvent en aucun cas constituer une adresse pour les personnes qui y vivent, même si leur séjour y est quasi-permanent.

Cette situation oblige les Voyageurs à être domiciliés dans une association ou dans un CCAS depuis le vote en 2017 de la loi Egalité et Citoyenneté. Les CCAS sont peu nombreux à effectuer une réexpédition du courrier des Voyageurs en déplacement. Ceux-ci préfèrent souvent être domiciliés au Relais afin de pouvoir effectuer leurs démarches administratives malgré leurs déplacements. Le Relais est agréé par la Préfecture et par le Conseil départemental pour accorder la domiciliation.

La domiciliation permet à 867 ménages d'accéder à leurs droits et prestations. Les conditions pour être domiciliés au Relais sont l'absence d'adresse fixe et la présentation d'une attestation de stationnement sur une aire d'accueil. Les usagers sont maintenant invités à contacter l'association régulièrement pour que nous puissions vérifier chaque trimestre, la pertinence d'une élection de domicile au Relais.



Le service courrier à Bouguenais

	2017	2018
Accueil téléphonique	8 047 appels	10 555 appels
Accueil physique	7 225 passages	6 997 passages

#### Domiciliation :

**69 ménages** reçus en entretiens préalables à une élection de domicile en 2018 dont :

**68** domiciliations accordées,  
**1** orientation vers les SRI.

Au total **876 ménages** domiciliés. **699** sur Bouguenais et **177** sur Saint-Nazaire

**74 000 courriers traités** en 2018  
au service courrier à Bouguenais et à Saint-Nazaire

#### PERSPECTIVES

- Renforcer l'accompagnement des usagers à l'inclusion numérique

## Accompagnement social individuel et collectif

Les demandes des ménages dans l'accompagnement social sont **l'accès aux droits, la médiation avec les différents organismes**, l'insertion socio-professionnelle, les démarches de santé, la scolarisation et les questions liées à la mobilité et aux stationnements.



L'accompagnement se fait aussi par téléphone

**6 467** actes  
d'accompagnement  
social ont été réalisés en 2018,  
**4 561** à Bouguenais et **1 293**  
à Saint-Nazaire  
**26 %** des ménages suivis par  
Le Relais **ne sont pas**  
allocataires du RSA

### ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ITINÉRANCE

Le travail engagé avec les personnes rencontrées a pour objectif de les amener à plus d'autonomie, d'améliorer leur situation. Il vise à augmenter leurs connaissances et leur appropriation des différents dispositifs. Le service social s'adresse aux personnes qui stationnent sur les aires d'accueil de Loire-Atlantique, en zones non réglementées ou hébergées en terrain privé chez leurs proches. 5 référentes sociales à Bouguenais et une à St Nazaire proposent des entretiens dans les bureaux de l'association ou à la caravane. En cas d'itinérance, l'accompagnement peut se

poursuivre à distance, par téléphone et par correspondance, même en dehors du département. Ce dernier est réalisé soit directement avec les Voyageurs rencontrés, soit en collaboration avec d'autres professionnels du secteur social et médico-social, de l'insertion, de l'Education Nationale... La diminution des accueils personnalisés, la dématérialisation des démarches administratives freinent l'autonomie des personnes face à des procédures parfois complexes. Cela les amène à solliciter davantage les référentes sociales du Relais.

### INSERTION SOCIALE PAR DES ACTIONS COLLECTIVES

Dans le cadre de l'accompagnement individuel, il a été constaté des difficultés à mobiliser les Voyageurs à aller vers les actions collectives extérieures au Relais, pour plusieurs raisons : pas de besoin exprimé, notion d'engagement sur la durée incompatible avec leur mobilité, priorité à la vie quotidienne... Pour susciter une

dynamique, le Relais propose des actions collectives hebdomadaires depuis début 2018, dans l'objectif de rompre l'isolement, valoriser les compétences et les ressources des participants, améliorer l'estime de soi...

### HABITAT

#### L'HABITAT REPRÉSENTE UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE POUR LES VOYAGEURS

- L'ancrage territorial, la recherche de conditions de vie plus adaptées, la possibilité de voyager tout en ayant la garantie d'avoir un lieu de stationnement fixe à leur retour amènent de nombreux ménages à exprimer des demandes d'habitat adapté ou de terrain familial. Les projets réalisés actuellement ne suffisent pas à répondre à cette forte demande.
- Les familles peuvent se retrouver en stationnement non réglementé faute de place disponible sur les aires d'accueil, pour des questions économiques ou par choix. Les expulsions peuvent alors impacter le cours de la vie et rendre difficile la projection dans un futur proche.
- En cas de dettes de stationnement ou d'énergie sur aire d'accueil, le dispositif FSL a été adapté pour les Gens du voyage. Cependant, la procédure reste complexe

et des disparités sont constatées dans l'élaboration et le traitement des dossiers. Pour 2019, le Relais va de nouveau solliciter les différents interlocuteurs pour faciliter et harmoniser la procédure.

- Le chèque énergie mis en place en 2018 est une déduction sur les frais d'énergie. Toutefois, les voyageurs sur aire d'accueil ne peuvent pas en bénéficier car ils ne disposent pas d'un contrat nominatif avec un fournisseur d'énergie tel que le dispositif le prévoit.
- Le microcrédit, en partenariat avec Parcours Confiance en 2018, facilite l'achat d'une caravane pour les personnes à faibles ressources n'ayant pas accès au prêt bancaire et leur évite de recourir à des crédits à la consommation aux taux d'intérêts élevés.

**EMPLOI**

**TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS**

Les travailleurs indépendants sont attachés à leur statut professionnel et à la transmission de leurs savoir-faire de génération en génération. Les conditions d'exercice sont plus adaptées à leur mode de vie car elles permettent de maintenir leur itinérance.

Néanmoins, les micro-entrepreneurs mettent en avant diverses difficultés pour faire évoluer leurs chiffres d'affaires : le climat social et économique, la concurrence,

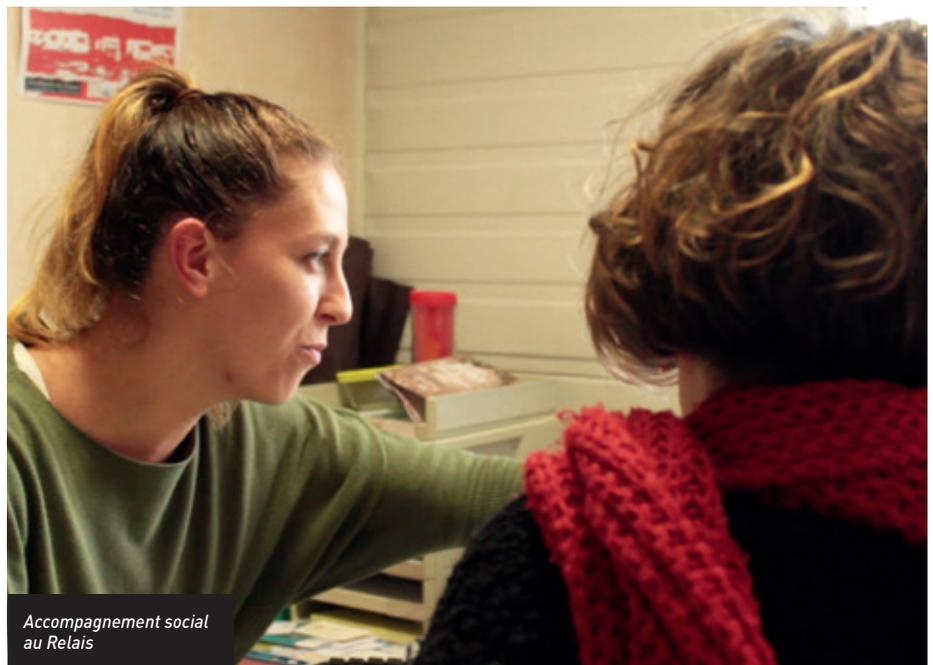
les conditions météorologiques... De plus, la législation concernant les activités professionnelles réglementées impose une qualification ou une expérience certifiée, ce qui peut limiter l'accès à certaines activités artisanales pour les nouveaux créateurs d'entreprise. Le partenariat avec les SRI permet alors d'orienter les travailleurs indépendants vers leur service afin d'être aidés pour la création de leur microentreprise et la gestion administrative.

Pour les allocataires du RSA, le cadre de référence départemental exige une autonomie financière dans un délai maximal de 4 ans depuis la date de création de leur activité. Au-delà, ils sont incités à rechercher un complément d'activité salarié pour augmenter leurs revenus.

**LES EMPLOIS SALARIÉS TEMPORAIRES**

Les durées des contrats saisonniers ou intérimaires, l'absence de prérequis à la lecture et l'écriture ainsi que le recrutement de personnes avec peu ou pas d'expérience incitent les Voyageurs à se positionner sur ces postes. Leurs contacts privilégiés avec certaines agences intérimaires favorisent leurs recrutements au fil des années. Sur l'antenne du Relais de Saint-Nazaire notre équipe a pu constater que de nombreux Voyageurs sont ainsi employés sur de longues périodes au sein des chantiers navals de la ville.

Un travail sur les préalables à l'emploi est souvent nécessaire. Les référentes sociales ou les animateurs du Relais orientent donc les personnes vers les médiateurs emploi d'Adélis ou la conseillère emploi du Relais, en fonction de leurs statuts professionnels.



**DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL AUX ACTIONS COLLECTIVES**

Les référentes sociales reçoivent en rendez-vous les usagers du Relais. Lors de ces entretiens les professionnelles repèrent les freins à l'insertion et peuvent orienter les usagers vers des actions collectives complémentaires aux accompagnements individuels. Les ateliers collectifs du Relais

visent à favoriser l'autonomie des usagers en développant leurs compétences, enrichir leurs expériences avec d'autres, rompre l'isolement et prendre confiance en eux.



## Du contrat d'insertion à l'emploi

Le contrat d'insertion est parfois considéré par certains Voyageurs comme une contrainte voire une entrave à la liberté d'agir.

**C'est un contrat d'engagement réciproque pour les référentes sociales et les usagers.**

### CHAQUE PARTIE S'ENGAGE

**L'usager** : pose un ou des objectifs, des axes de travail et s'engage à les respecter afin d'avancer dans son parcours d'insertion socio-professionnelle.

**La référente sociale** : accompagne l'usager de la manière la plus adaptée à la situation personnelle de ce dernier. Elle aide la personne à faire respecter ses droits mais elle est là aussi pour lui rappeler ses devoirs dans le cadre du RSA. Au fil du temps, à chaque étape, la référente soutient l'usager dans la réalisation de ses objectifs qui ont été posés et validés par la référente.

Si le contrat d'insertion porte sur l'emploi salarié, les voyageurs sont orientés vers la conseillère en insertion professionnelle du Relais.

Son rôle est de vérifier puis de travailler les préalables pour l'accès à l'emploi afin d'amener les usagers vers l'emploi salarié. Les contrats de travail décrochés peuvent être :

- un contrat de droit commun souvent à temps partiel, en complément ou non d'activité de travailleur indépendant

- un contrat d'insertion dans un Chantier d'insertion ou Entreprise d'Insertion ou Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion ou dans une association intermédiaire....

Ces structures présentent plus de souplesse pour les usagers, elles leurs permettent de lever les freins à l'emploi, de retrouver confiance en leur potentiel. Elles sont une passerelle vers un emploi de droit commun.

Ces différents contrats peuvent devenir l'activité principale ou un complément à une activité de travailleur indépendant. Un usager peut aussi prendre l'initiative de rencontrer la conseillère en insertion professionnelle ou sur recommandation d'un tiers.

« On est stationnés loin de tout il n'y a pas de transport et on a qu'une seule voiture »

« J'ai du mal à m'engager sur une longue période, j'ai peur de ne plus pouvoir voyager après. »

« J'ai peur qu'on ne m'embauche pas comme je suis voyageur. »

### LES FREINS ÉVENTUELS À L'ACCÈS À L'EMPLOI

Comme pour tous les publics en situation de précarité, de multiples facteurs peuvent entrer en compte dans la difficulté d'aller vers le travail salarié. Le rôle de la conseillère en insertion professionnelle est précisément de travailler ces difficultés avec l'usager. Elle va l'accompagner dans ses démarches tout en veillant à le responsabiliser. Il ne s'agit donc pas de faire à la place des personnes accueillies mais de les rendre acteurs.

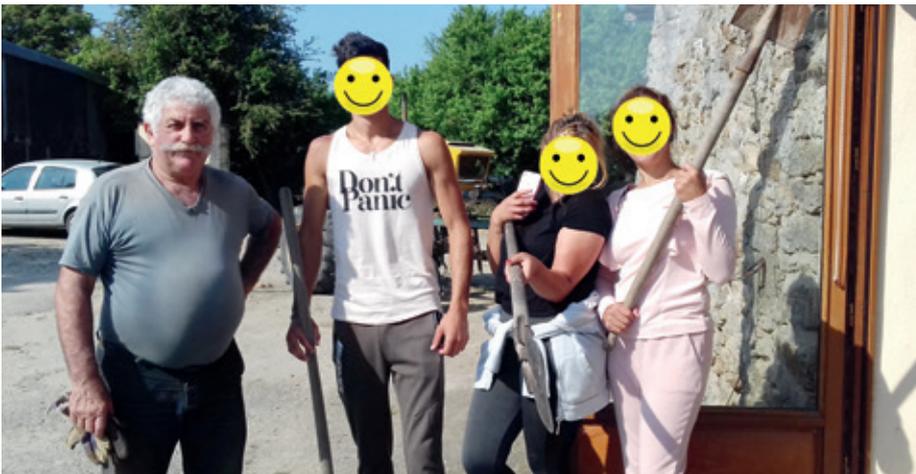
Parmi ces freins il faut prendre en compte la perte de certaines allocations en cas de reprise d'emploi même temporaire.

Lorsque Mme X décroche un emploi pour une période de trois mois c'est tout d'abord

un soulagement. Plus de moyens financiers et une meilleure estime de soi sont à la clé. Le RSA et la prime d'activité sont calculés sur le trimestre précédent. Les trois premiers mois Mme X voit donc ses revenus augmenter de façon significative. Malheureusement au terme de son contrat de travail, lorsque celui-ci n'est pas renouvelé, ses droits sont recalculés par rapport à sa dernière période d'activité. Les mois à venir vont s'avérer très compliqués financièrement. Mme X, va perdre la quasi-totalité de ses droits au RSA et sa prime d'activité. N'ayant pas travaillé sur une assez longue période elle n'a pas le droit aux allocations chômage.

ALLER VERS L'EMPLOI EN PASSANT PAR...

- **La taille de vigne**, grâce à un partenariat avec un viticulteur du Bignon qui forme des usagers à la taille de vigne. Une attestation leur est décernée, ce qui enrichit leur CV et facilite leur embauche.
- **Place ô gestes**, c'est une manifestation annuelle où l'on peut découvrir différents métiers sur des stands animés par des professionnels et des jeunes en formation. Cette année encore, des jeunes voyageurs ont pu profiter de ces ateliers grâce aux équipes d'animation du Relais.



LES BÉNÉFICES DE L'EMPLOI : PAROLES DE VOYAGEURS

« Depuis que je travaille je peux me permettre de plus bouger pendant l'été »

« C'est mieux depuis que je suis sorti des contrats et des rendez-vous »

« C'est fini les vieux métiers faut se reconverter dans des métiers qui rapportent »

Regards croisés sur l'école et le travail

Le 15 mars 2018, Le Relais a participé à un colloque qui a eu lieu au Lycée La Joliverie à Nantes. Il était organisé en partenariat avec les associations qui travaillent au quotidien auprès des Voyageurs de Loire Atlantique. Les participants issus du monde du travail, de l'éducation nationale ou encore du travail social ont pu échanger autour de l'insertion professionnelle des Gens du voyage. Les pistes de travail repérées lors de ce colloque vont être exploitées tout au long de l'année 2019.

Exemples de piste de travail :

- Restaurer une forme de « compagnonnage » et d'apprentissage sur le terrain
- Créer des possibilités de « déclaration de compétence » faite directement par les employeurs.



PERSPECTIVES

- Orienter vers les structures d'insertion professionnelle (chantiers d'insertion, unités emploi)
- Organiser des visites d'entreprises par trimestre
- Accompagner vers des réunions d'information collective par filière : maraîchage, nettoyage, bâtiment en collaboration avec les animateurs du Relais
- Positionner les Voyageurs sur les offres de « La plateforme de vocation proposée par Pôle-Emploi »

## L'animation au Relais

**Cette année l'équipe d'animation du Relais s'est étoffée.** Il y a maintenant 4 animateurs. Un groupe dédié à la jeunesse dans la tranche d'âge 12 à 17 ans a été créé.

**30 enfants**

de **6 à 11 ans**

**2 animatrices,**

**15 jeunes,**

de **12 à 18 ans**

avec un animateur dédié

### L'ANIMATION JEUNESSE

Une première réflexion autour de la création d'un secteur jeunesse a été mise en place entre décembre 2017 et février 2018. Les animateurs ont pu constater lors des visites sur les aires d'accueil que la demande d'animation était très forte chez les 12 - 18 ans. Romain a été recruté en août 2018. Il a fait le choix d'aller sur les terrains afin de constituer un groupe de jeunes motivés issus des aires d'accueil de Doulon, la Fardière, les Sorinières, St Sébastien et Bouguenais. Depuis son arrivée, 17 jeunes sont inscrits et 8 d'entre eux participent aux animations à tour de rôle chaque mercredi, pour ne laisser personne de côté. 8 c'est la capacité d'accueil du mini-bus mis à leur disposition.



### Romain animateur jeunesse



*Je suis arrivé pendant l'été au Relais. Tout d'abord mon premier objectif a été de créer un lien avec les jeunes car cela n'existait pas vraiment sur cette tranche d'âge des 12-18 ans. Ensuite le travail a été de proposer des activités qui correspondent à leurs attentes sans oublier de stimuler leur pouvoir d'agir. C'est venu assez vite et maintenant ils proposent eux-mêmes leurs activités.*

*On communique beaucoup par les réseaux sociaux et je suis adhérent au dispositif « promeneur du net » de la CAF ce qui me permet d'être en contact avec eux et de répondre à leurs questions. Je n'envisage pas l'animation comme une simple proposition d'activités dites de consommation « tout prêt », alors je propose de temps à autre des activités autour de la découverte des métiers. Par exemple, nous avons organisé une visite à l'évènement Place ô geste. Ça leur a plu d'y assister. Ils ont même adhéré au principe mais actuellement on est encore plus sur de l'observation que sur de la participation active.*





### L'ANIMATION ENFANCE ET FAMILLE

L'objectif premier de l'accueil de loisir est d'emmener les enfants à découvrir et à fréquenter régulièrement les centres de loisirs de proximité. Les équipes du Relais agissent alors en médiateurs permettant aux enfants de participer aux activités proposées à proximité de leur lieu de vie. Il s'agit d'un travail qui vise à favoriser les échanges entre les voyageurs et la population sédentaire. Ces animations se font tout au long de l'année grâce au partenariat entre les centres de l'allée Verte à Saint Sébastien et de la Méta à Nantes

Bellevue. Nous avons constaté que les enfants de plusieurs secteurs différents - Vertou, Saint Sébastien et Basse Goulaine - prennent plaisir à jouer ensemble. Ils proposent eux-mêmes leurs programmes d'activités. A noter une très bonne mixité entre filles et garçons.

Deux sorties familiales ont eu lieu cette année. Elles ont rencontré un franc succès puisqu'elles ont réuni plus de 50 personnes à chaque fois.

### LE NID DES BAMBINS - UN ATELIER POUR PARENTS ET ENFANTS

Pour sa deuxième saison le nid des bambins a étoffé son offre d'activités. Au programme : relaxation, ateliers créatifs et éducatifs (Méthode Montessori) et sorties à l'extérieur du centre. Comme l'année dernière, cet atelier permet aux voyageurs de se rencontrer et d'échanger sur leur quotidien en tant que parents. Véritable moment de détente cet atelier permettra de travailler la parentalité et de préparer la rentrée de 2019 en prévision de l'obligation

d'inscrire ses enfants en école maternelle dès 3 ans. Le nid des Bambins est reconnu comme un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité pour préparer sereinement l'entrée à l'école des enfants. Il faut rappeler enfin que l'absence de mode de garde est souvent un frein à l'emploi, cet atelier permet aussi aux jeunes parents d'apprendre à faire confiance aux professionnels et de confier ses enfants sans crainte.

« Je lui dis que le jeudi on va à l'école comme ça il sera prêt pour l'année prochaine »



### PERSPECTIVES

- Encourager les parents dans la scolarisation de leurs enfants

## ORIENTATION 2 : ACCOMPAGNER DES PROJETS COLLECTIFS

### Accompagnement à la scolarisation – Transport scolaire

La scolarisation des enfants est une des priorités pour le Relais.

C'est en effet par l'éducation que se construit la citoyenneté.

**Le Relais s'est fixé**

**2 objectifs : Inciter la scolarisation des enfants dès 3 ans, favoriser la scolarisation des collégiens en établissement.**



Transport scolaire

Les effectifs restent stables pour les élèves en école maternelle et élémentaire.

**37 enfants** issus

de **21 familles** inscrites

dont **8 en maternelle**

et **29 en élémentaire**, ont emprunté le transport scolaire mis en place par Le Relais au quartier du Vieux Doulon sur le secteur Est de Nantes.

En ce qui concerne les collégiens

nous avons eu **9 jeunes** issus de **4 familles**.

**5 collégiens** inscrits en section SEGPA à la Reinetière de Sainte Luce.

**4 jeunes** inscrits au collège de la Colinière.



### UNE MÉDIATION AU QUOTIDIEN AVEC DES TEMPS FORTS

La scolarisation des enfants sur ce secteur est aussi le fruit d'un travail réalisé en partenariat avec tous les acteurs. Le Relais a pour mission de faire le lien entre les familles, l'école et les services du périscolaire. C'est en allant sur les terrains où vivent les Voyageurs que les équipes du Relais informent les familles de tout ce qui peut toucher de près ou de loin à la vie

scolaire. Chaque année au mois d'août une réunion est organisée afin de préparer la rentrée scolaire. Les familles du secteur effectuent les inscriptions à l'école et au transport scolaire en même temps. C'est au cours de cette journée que les familles peuvent échanger avec les équipes enseignantes, poser des questions puis exprimer leurs attentes.

## Accompagnement à la scolarisation – Actions et pistes de travail

### RÉALISATION D'UN REPORTAGE SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis 18 ans l'équipe du transport scolaire ne ménage pas ses efforts pour favoriser la scolarisation des enfants sur le secteur EST de Nantes. Chaque matin pour nos équipes le réveil sonne aux alentours de 5 h30 du matin pour conduire les enfants vers les écoles élémentaires et maternelles Maurice Macé à Doulon, vers les collèges de la Colinière et de la Reinetière à Sainte Luce. Depuis sa création jusqu'en 2018, ce sont environ 150 enfants qui ont pris le bus du Relais. Le service du transport scolaire emmène depuis quelques années la deuxième génération à l'école. Des parents des enfants actuellement inscrits au transport scolaire ont eux-mêmes pris l'un des bus du Relais durant leur enfance. Afin de mettre en valeur le travail de nos équipes un court

reportage a été réalisé. Le travail partenarial effectué avec les services éducatifs et périscolaires y sont aussi expliqués. Ce reportage a également permis de mettre en lumière les conditions de vie très difficiles sur ce secteur.

Les trajets sont parfois rallongés car le Relais se fait un devoir d'aller chercher les enfants dont les familles ont été expulsées de l'aire d'accueil dès lors qu'elles veulent malgré tout les scolariser. Nous constatons qu'il y a un véritable engagement des familles pour scolariser enfants malgré leurs conditions de vie très difficiles.



Plus qu'un simple moyen de locomotion, le service de transport scolaire du Relais donne du sens et prolonge les apprentissages de l'école. Pendant le trajet du matin, les enfants lisent à haute voix un passage d'un livre emprunté à l'école. Le temps de déplacement est ainsi un moment qui permet à l'enfant de se mettre en condition pour la journée.

Le film est visible sur le site internet du Relais :

<https://www.leRelais.asso.fr/le-service-de-transport-scolaire-du-Relais/>

Et sur la chaîne Youtube du Relais :

<https://www.youtube.com/watch?v=j222v2G-olw>

### Soutenir les Gens du Voyage dans leurs actions

Depuis plusieurs années les habitants du secteur de Doulon où Le Relais intervient dans le cadre de son transport scolaire se plaignent de nombreuses nuisances au quotidien. Routes délabrées, dépôts sauvages d'ordures de la part de particuliers et professionnels du bâtiment, manque d'éclairage... Suite au film sur le transport scolaire et face à l'absence d'amélioration de leur cadre de vie, les Gens du Voyage de ce secteur commencent à s'organiser. Pétition, mise en place de pancarte interdisant le dépôt d'ordure et caméra de surveillance factice pour dissuader ont été installés. Afin de soutenir cette mobilisation des habitants notre équipe de transport scolaire a réalisé une enquête auprès des Voyageurs (19 ménages sur 8 terrains différents). Le but de cette enquête est de savoir sur quel axe les Voyageurs souhaitent travailler en priorité.

#### PERSPECTIVES

- Organiser 3 temps forts dans l'année pour échanger avec les Voyageurs et les acteurs sur des sujets tels que la scolarisation au collège, ou l'amélioration de leurs lieux de vie

## ORIENTATION 3 : CITOYENNETÉ ET MOBILISATION DES PARTENAIRES

### Le travail partenarial au Relais

#### Partenariat Saint-Nazaire

Sur l'antenne du Relais de Saint-Nazaire un groupe de travail est expérimenté depuis le début de l'année 2018. Une fois par mois, des agents de la Carene, du gestionnaire Vago et du Relais se réunissent pour échanger sur les situations des habitants des aires d'accueil du territoire. Ils repèrent tout ce qui peut concerner les besoins des Voyageurs en général. Ce partenariat permet de prévenir en amont d'éventuelles situations conflictuelles ou de régler celles qui sont problématiques.

#### RECHERCHE-ACTION SUR LE VIEILLISSEMENT

**Les résultats de l'enquête réalisée en 2018 ont mis en avant les préoccupations des personnes en situation de vieillissement quant à leurs conditions de vie et l'évolution de leurs besoins en terme d'habitat.**

Préoccupations :

- Elles ne peuvent plus se déplacer pour cause de handicap, de difficultés pour la conduite ou encore d'absence de véhicule
- Elles ne souhaitent plus quitter l'aire d'accueil lors des fermetures pour entretien
- L'habitat caravane peut s'avérer inadapté (impossibilité d'installation de lit médica-

lisé, accès à la caravane par marche-pied, pas de rampe pour un accès en fauteuil roulant...)

- Installation de mobil-home souvent demandée mais rarement autorisée

Les problèmes rencontrés sont aujourd'hui réglés au cas par cas, par un travail de médiation avec les municipalités et communautés de communes.

#### LE MAINTIEN À DOMICILE : UN DROIT POUR TOUS ?

Par suite d'une maladie et d'une perte d'autonomie, la question du maintien en habitat caravane s'est posée pour un voyageur de 76 ans. Les soins nécessaires à son maintien au sein de la famille nécessitant un lit médicalisé ainsi qu'un « lève-personne ». La famille a alors demandé à l'EPCI l'autorisation de poser un mobil-home sur l'emplacement occupé par la personne afin de maintenir les liens familiaux.

Dans le cadre de l'adaptabilité de l'habitat et du programme du « bien vieillir chez soi », il existe des aides permettant la réalisation de travaux d'aménagements du domicile. Ces aides permettent d'adapter le logement en vue de palier la perte d'autonomie ».

Malheureusement ces dispositifs ne s'appliquent pas à l'habitat caravane. C'est donc l'ensemble de la famille qui s'est cotisée...

L'aide à l'adaptabilité du logement ne s'appliquant pas aux caravanes et mobil-home c'est l'ensemble de la famille qui s'est cotisée pour l'achat et l'aménagement du mobil-home selon les besoins de la personne. Cependant un problème se pose lors de la fermeture annuelle pour entretien. L'emplacement ne faisant pas partie de ceux autorisés au stationnement permanent il est demandé à la famille de déplacer le mobil-home sans aucune offre de relogement temporaire. Cette situation est emblématique des problèmes dus au vieillissement

que peuvent rencontrer les Voyageurs au quotidien. Cette situation est actuellement suivie par l'association Les Forges Médiation et Le Relais dans le but de trouver une issue profitable à tous. Des emplacements permanents pour personnes âgées ou en situation de handicap devraient être systématique sur les aires d'accueil.

#### PERSPECTIVES

- *Le Relais s'engage à poursuivre le travail de recherche, à interroger les voyageurs sur l'amélioration de leur habitat actuel ou leur projection vers d'autres types d'habitat. Il s'agit ici d'établir un panel de propositions qui émanera directement des habitants des aires d'accueil.*

## Le pouvoir d’agir des jeunes

L’union régionale des centres sociaux des Pays de la Loire a organisé une formation inter-structure pour développer **le pouvoir d’agir des jeunes**.

Cette formation a permis de questionner la place des jeunes dans les centres-sociaux, d’acquérir et de développer de nouvelles pratiques envers la jeunesse. Il s’agit avant tout de développer la capacité d’autonomie et de proposition des jeunes concernant les activités qu’ils souhaitent pratiquer. Deux administrateurs du Relais ainsi qu’une référente sociale ont participé à cette formation. Depuis leurs retours, c’est toute l’équipe du Relais, salariés et administrateurs bénévoles, qui se sont impliqués dans la démarche. Un poste d’animateur dédié à la jeunesse a ainsi été créé en 2018. Le 13 décembre 2018 une journée a été organisée par la fédération des centres sociaux : « La journée du Super pouvoir d’agir des jeunes ». Toutes les actions en cours dans les différents centres sociaux de la région ont été présentées au cours de cette manifestation. Un kit de jeux permettant de développer le pouvoir des jeunes a été créé par les participants à la formation. Le Relais en a

fait l’acquisition et a commencé à l’expérimenter. A suivre...



### GRUPE DE TRAVAIL SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Depuis plusieurs années, des salariés du Relais sont engagés avec d’autres intervenants du social dans un travail de réseau autour de la problématique des violences conjugales. Plusieurs actions sont mises en place sur la Délégation Nantes Sud : temps d’échanges pour les professionnels et groupe de paroles destiné aux femmes, ateliers pour les adolescents.

Ainsi, un groupe de travail interinstitutionnel (CCAS, PMI, CMS, Education Nationale, associations...) se réunit 5 fois par an pour proposer des temps de soutien aux professionnels confrontés à des situations de violences conjugales. L’objectif est de pouvoir partager sur des situations qui questionnent, prendre de la distance et échanger des expériences.

### L’EXPOSITION GENS DU VOYAGE

#### S’informer pour mieux comprendre avec Tissé Métisse

L’exposition Gens du voyage : s’informer pour mieux comprendre a été présentée en avant-première le samedi 15 décembre à l’occasion de Tissé Métisse la fête. Financée et coordonnée par l’association Tissé Métisse elle a réuni un collectif d’associations qui travaillent au quotidien avec les

voyageurs (Adelis-emploi, Adgvc44, SRI, Les Forges, La Fnasat et Le Relais). Tout au long de l’année des rencontres ont eu lieu pour aboutir à la création de cette exposition. Un reportage audio sur cette exposition est disponible sur la chaîne YouTube du Relais ou sur notre site internet.



Exposition Tissé Métisse

## Citoyenneté et mobilisation

### LA FORMATION PREMIERS SECOURS AU RELAIS

La plupart des aires d'accueil sont situées loin des centres villes et des pôles d'urgence. La découverte des gestes qui sauvent peut apporter un soutien et une sérénité aux Voyageurs. Le Relais met en place tous les trimestres une formation aux premiers secours dispensée par l'UDPS (Union départementale des pompiers secouristes). Chaque session rassemble des Voyageurs, de nouveaux salariés ou administrateurs du Relais et des membres d'associations ou de centres sociaux et

même des membres de groupes ressources RSA, afin de favoriser la mixité. Cette formation est aussi une occasion concrète de rappeler que « nous sommes tous égaux », particulièrement face à un accident. Depuis plusieurs années, le formateur a développé des outils spécifiques qui permettent la bonne compréhension des techniques par tous, lecteurs ou non. Il a également adapté sa formation à l'habitat caravane des Voyageurs.



## Les Rendez-vous du Jeudi



Le Relais propose des ateliers de dynamisation sociale qui permettent aux personnes de sortir de l'isolement, d'échanger sur leurs préoccupations mais aussi sur les sources de joie et de satisfaction de leur quotidien. Les Rendez-vous du Jeudi ont lieu chaque semaine. On voit se développer « le pouvoir d'agir » des participantes. Après échanges, la confiance s'instaure et cette année un atelier couture a été intégralement animé par une voyageuse. Un atelier socio-esthétique a permis de travailler l'estime de soi et rencontre à chaque fois un grand succès.



## Echanges de connaissances

Avec les institutions, écoles, associations...

Le Relais est un partenaire des municipalités ou collectivités qui lui font appel pour les aider à la compréhension des besoins et attentes des Voyageurs en termes d'habitats ou de services. Nous sommes à leur disposition pour échanger sur les questions qui posent problème, revisiter les contours des responsabilités. Nous avons rencontré : la communauté de commune Loire Estuaire nous a sollicité pour

intervenir sur l'aire d'accueil de Savenay, La COMPA, communauté de commune du Pays d'Ancenis. Pour chacune de ces sollicitations le Relais a fait la démarche de se déplacer sur les aires d'accueil afin de recueillir la parole des habitants concernés. Il s'agit d'être au plus près des voyageurs et de leurs besoins sur un territoire donné.

- Avant chaque visite d'un nouveau secteur du CRI (café Relais itinérant\*), nous proposons une rencontre avec l'élu ou le technicien habitat de la commune qui sera visitée pour lui expliquer notre démarche et les services que nous pouvons offrir aux Voyageurs présents sur le territoire.
- Le Relais est intervenu au lycée Talensac pour une information auprès des élèves Conseillères en économie sociale et familiale (CESF) 3<sup>ème</sup> année, auprès de l'association des élèves sages-femmes du CHU de Nantes (ESFAN) en partenariat avec l'association Tissé Métisse.
- De nombreux étudiants font appel au Relais pour partager avec eux nos connaissances des Gens du voyage et enrichir ainsi leurs travaux d'études : en licence « science de l'éducation », en formation « assistant de service social ».



### Mémoire de nos anciens

Depuis 2018 Le Relais a entrepris un travail de mémoire auprès des Voyageurs de Loire Atlantique. Cette recherche documentaire s'appuie sur le fond d'archives photographiques de l'association. Des rencontres ont lieu régulièrement avec les Voyageurs au siège de l'association comme sur les différents lieux de stationnements du département. Il s'agit de reconstituer et de raconter l'histoire collective et individuelle des Voyageurs de Loire Atlantique. Un livre rassemblant les souvenirs des habitants des aires d'accueil est actuellement en préparation en devrait voir le jour durant l'année 2019.

## Information grand public

### SITE INTERNET, FACEBOOK ET YOUTUBE

La fréquentation du site internet du Relais reste stable cette année :

**250 visites** et **580 vues par mois** sur le site internet.

Le Facebook du Relais est fréquenté en très grande majorité par des Voyageurs qui peuvent ainsi se tenir informés des activités proposées par Le Relais .

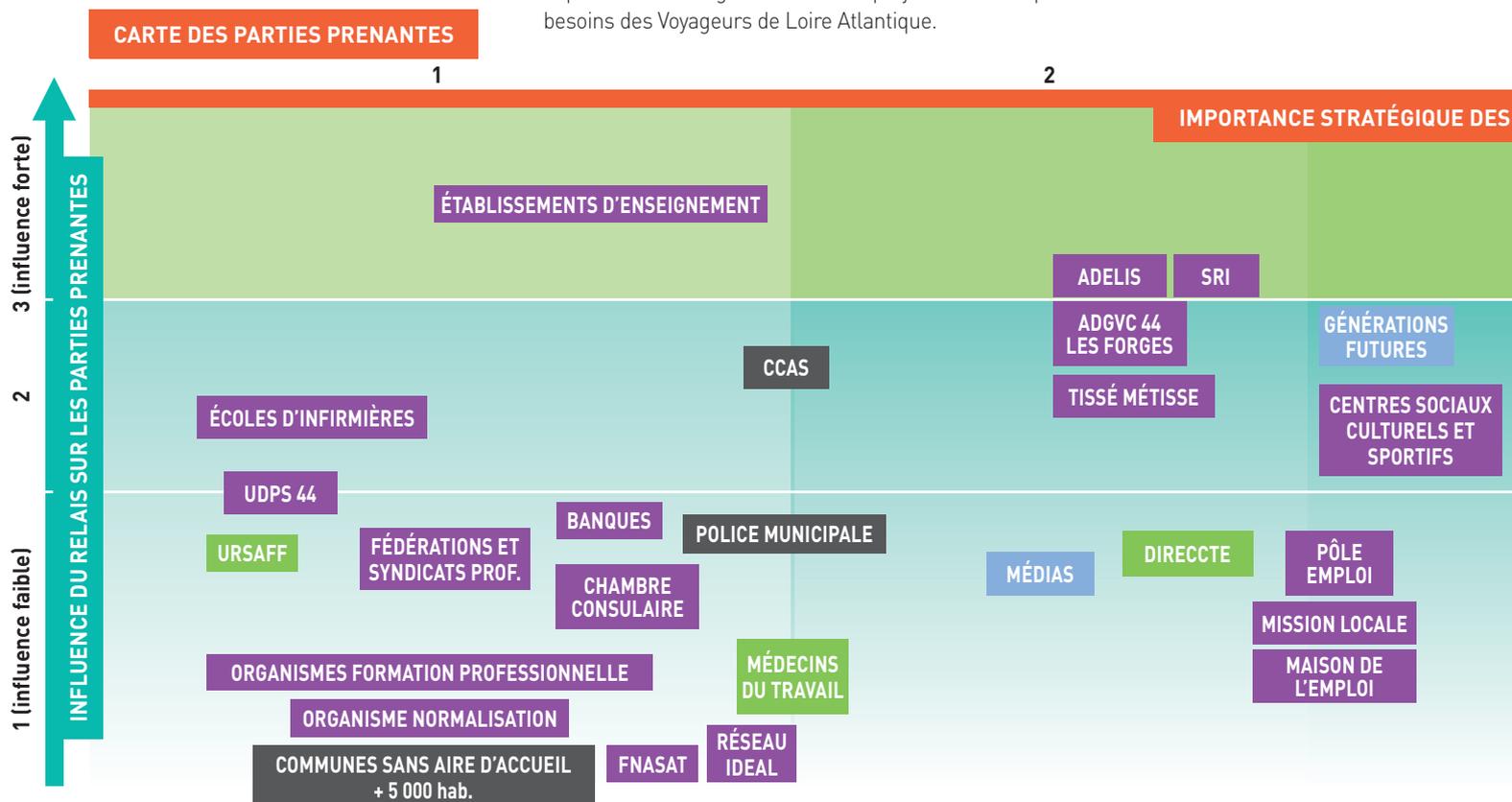
Une nouveauté : la création d'une chaîne Youtube qui met en avant les activités du Relais mais surtout de porter la parole et les attentes des Voyageurs de Loire-Atlantique.

facebook **1 901 abonnés** en 2018.

## La RSE, « c'est en nous ! »

**La démarche RSE a été initiée au Relais en 2014. Des actions sont terminées, d'autres se poursuivent. Nous pouvons les mesurer ou en rendre compte.**

- **Les droits humains et le développement local :** Le Relais a été jugé exemplaire en créant des outils de communication responsable sur les engagements et les résultats de l'association. Nous avons aussi amélioré l'analyse et la méthode du clic agenda – base de données. L'analyse des données du clic est partagée en équipe autour de nouveaux sujets (vieillesse, parentalité, enfance, jeunesse...).
- **Les pratiques sociales à l'égard des salariés :** Le travail social implique de grandes responsabilités pour les personnes en charge de l'accompagnement social mais aussi pour l'ensemble des personnes en lien avec un public en situation de précarité. Ces responsabilités peuvent amener à des questionnements légitimes de la part des salariés que ce soit sur sa propre pratique professionnelle, sur des situations d'usagers ou en cas de violences. Afin de soutenir ses salariés et de répondre à leurs éventuels questionnements Le Relais a mis en place depuis 2018 des séances régulières d'analyse de la pratique. Ces séances permettent d'échanger avec un psychologue du travail et entre salariés sur des situations concrètes.
- **La prise en compte des questions liées à l'environnement :** Les salariés du Relais sont amenés à effectuer de nombreux déplacements, que ce soit dans le cadre du transport scolaire, de l'animation ou de l'accompagnement social. En 2018 nos salariés ont reçu une formation à « écoconduite » auprès d'un professionnel du secteur. Cette formation vise à effectuer des économies de carburants mais aussi à réduire les frais d'entretiens des différents véhicules du Relais. De plus en 2018 l'association a fait l'acquisition d'un véhicule aux dernières normes en termes d'émissions de particules en vigueur pour son service de transport scolaire.
- **Les relations avec les usagers :** Dans le cadre du renouvellement de son projet social pour la fin de l'année 2019, le Relais a recueilli la parole des Voyageurs sur toutes les aires d'accueil du département. Il s'agit d'élaborer un projet social en « prise directe » avec la réalité de vie et les besoins des Voyageurs de Loire Atlantique.



## Compte d'exploitation 2018

En k€	Résultat 2018	Résultat 2017	Résultat 2016
Chiffre d'affaires	11	11	11
Subventions d'exploitation	789	788	719
Autres produits d'exploitations	34	28	7
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>834</b>	<b>829</b>	<b>737</b>
Autres achats, charges externes	134	137	131
Impôts et taxes	26	22	20
Salaires et charges sociales	635	580	523
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	37	40	46
Autres charges	5	2	2
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>837</b>	<b>783</b>	<b>727</b>

### Produits d'exploitation

Les subventions sont stables, légèrement en baisse cette année en raison de report sur l'année 2019 de financements non utilisés, ou non sollicités.

- État (direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale-DRDJSCS) : 13 000 € baisse, une subvention de 800 € non sollicitée
- Département : 470 000 € stable
- CAF – Centre social : 232 626 € légère augmentation
- Ville de Nantes : 48 750 € stable
- Conférence des financeurs : 14 000 € en baisse
- Carsat : 4 000 € en baisse

### Charges d'exploitation

Achats et charges externes en baisse.

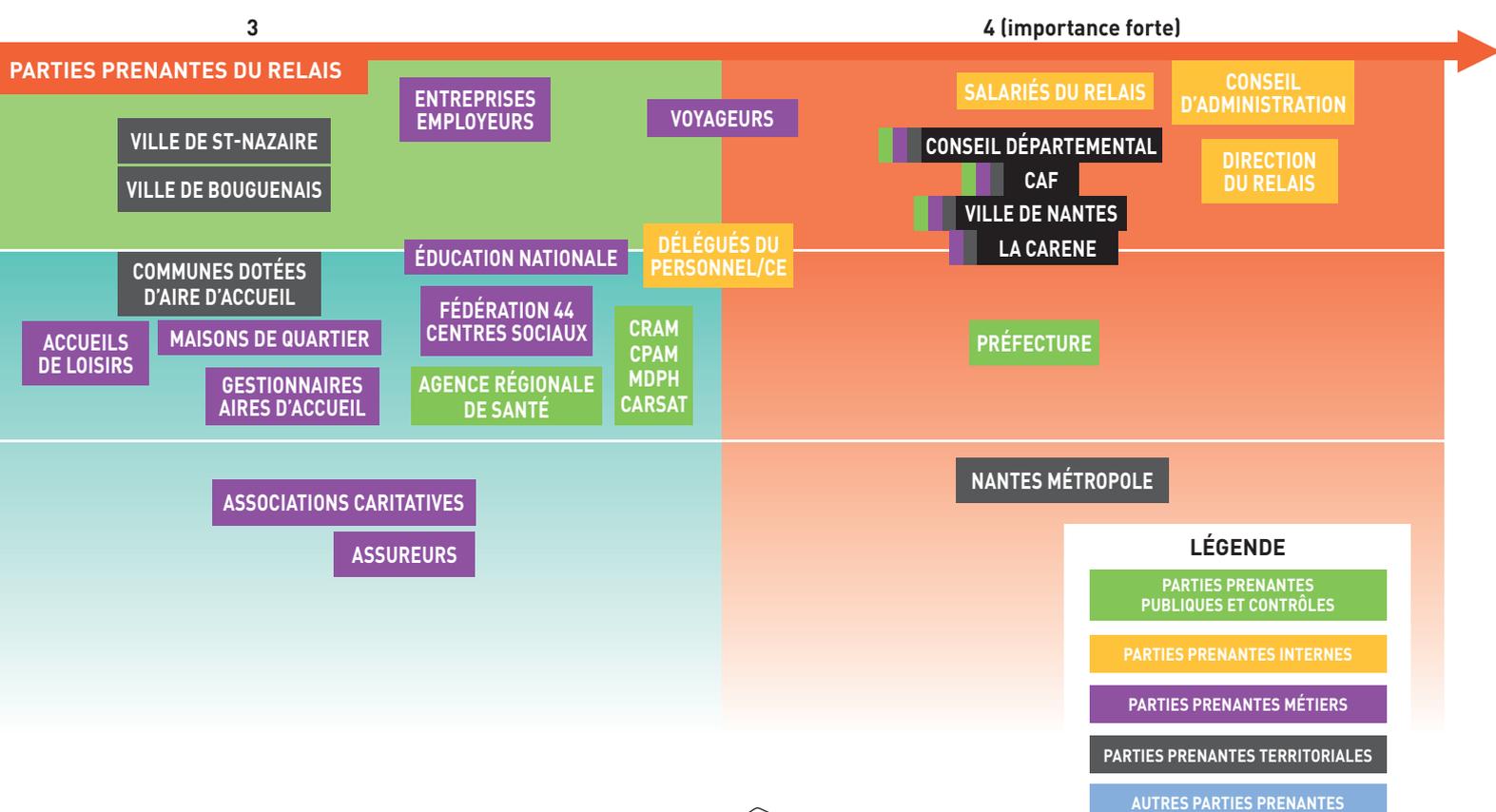
Impôts et taxes en augmentation.

Les salaires et traitements ainsi que les charges sociales augmentent.

Les recrutements initiés en 2017 sont stabilisés sur une année pleine d'exploitation.

### Résultat

Le résultat est négatif – 3307 €



## Nos financeurs



### Conférence des financeurs

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE  
DES PERSONNES ÂGÉES EN LOIRE-ATLANTIQUE

## Le Relais fait partie des réseaux



19 rue Gutenberg – BP 4119  
44341 BOUGUENNAIS CEDEX  
Tél : 02 51 70 69 20

96 Boulevard Victor Hugo  
44600 SAINT-NAZAIRE  
Tél : 02 40 19 00 24

[www.lerelais.asso.fr](http://www.lerelais.asso.fr)



Le Relais Gens du Voyage